

Présentation du prestataire

Nouvel entrant

OUI

Présentation générale du prestataire

L'école de management international en hôtellerie est située à Paris dans le 13^{ème} arrondissement et se trouve à côté des infrastructures estudiantines (Cité universitaire, cantine universitaire, bibliothèque universitaire..) ; cet environnement facilite l'intégration des étudiants étrangers (80 % environ des effectifs). L'école est classée première parmi ses pairs et dispose d'un réseau très large de partenaires de notoriété publique pour l'accueil de ses étudiants pendant et après la fin de leur cycle d'apprentissage. Mr DOGRAMACI est le fondateur historique de cette école qui s'est vue changer de lieu physique plusieurs fois toujours intra muros. Les intervenants au sein de cette école sont des professionnels très reconnus dans leur domaine d'expertise. L'école évolue très bien dans ce contexte économique compétitif et le démontre à travers son attractivité. L'enseignement se fait exclusivement en langue anglaise et complètement en présentiel. Un projet de formations e-learning pourrait voir le jour selon la Direction mais serait très marginal. Des perspectives de développement sont à l'étude en intégrant de nouvelles formations au catalogue. Le personnel administratif de l'école assume une autre fonction ; celle d'enseigner aussi. Les locaux sont agréables et sécurisés, permettant une immersion très correcte des étudiants. L'école est propriétaire de 2 certifications auprès de France Compétences.

Synthèse des forces et faiblesses du prestataire

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- EXPÉRIENCE DU FONDATEUR ET SON EXIGENCE ÉLEVÉE VIS-À-VIS DU CORPS ENSEIGNANT ET DES ÉTUDIANTS.- PERSONNEL ANGLOPHONE ET NATIF AYANT UNE SOLIDE RELATION AVEC DES PORTEURS DE PROJETS PÉDAGOGIQUES OUTRE-ATLANTIQUE.- ÉCOLE CLASSÉE ET RENOMMÉE DANS SON MILIEU.- PROGRAMMES INNOVANTS ET EFFICACES POUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.	<ul style="list-style-type: none">- POURRAIT FORMALISER UN PEU PLUS L'OBLIGATION DU RESPECT DES PRINCIPES QUALIOPi PAR SES SOUS-TRAITANTS (STYLE CHARTE D'ENGAGEMENTS OU CLAUSES PLUS PRÉCISES INSÉRÉES AU SEIN DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE).

*À ce jour, l'AIM n'a jamais eu de contrat de sous-traitance.
Direction de l'AIM,
le 15 janvier 2025*

Présentation du prestataire

Nouvel entrant

OUI

Informations sur l'échantillonnage des actions lors de l'audit

Les actions de formation professionnelle suivantes ont été échantillonnées et auditées :

Catégorie	Intitulé de l'action échantillonnée	Justification de l'échantillon choisi
Apprentissage	Management hotellerie et tourisme international - Juliette B. / Session du 21/10/24 au	UNIQUE FORMATION

Traitement des réclamations des parties intéressées reçues par l'OC

AFNOR Certification n'a pas transmis à l'auditeur de réclamation concernant l'organisme sur le périmètre audité.

[À adapter et compléter le cas échéant]

Rapport d'audit

Référentiel National Qualité - Qualiopi



Date d'audit :	16/12/2024-17/12/2024
Date prévisionnelle prochain audit:	14/09/26

Nom du prestataire:	ACADÉMIE INTERNATIONALE DE MANAGEMENT - AIM
Numéro d'affaire :	42112158

Typologie prestataire :	OF + sous-traitant
Organisation de l'audit :	Sur site

Domaine d'application (catégorie(s) d'actions)
Actions de formation par apprentissage - L. 6313-1 - 4°

Audit	Initial
-------	---------

Prestataire détenteur d'un certificat - label CNEFOP	NON
--	-----

Auditeur : Kamal NYOURI

Recommandation (qui ne présage pas de l'avis final)	Favorable
--	-----------

NC(s) majeure(s) non levées	0
NC(s) mineure(s) non levées	0

En fin d'audit	Après analyse par l'auditeur des propositions d'actions
0	0
0	0

Toute transmission à un tiers, toute reproduction intégrale ou partielle, faite en dehors d'une autorisation expresse d'AFNOR Certification ou de ses ayants cause, est illicite.

Synthèse détaillée de la conformité au *Référentiel National Qualité*

Ci-dessous sont saisis les constats de l'audit, tels qu'identifiés au jour de l'audit par l'auditeur.

N°	Critère / Indicateur d'appréciation	Constat	Élément(s) de preuve consulté(s) lors de l'audit	Commentaires	Libellé de la Non-Conformité	Site(s) concerné(s)	Catégorie(s) d'Action concernée(s)			
Critère : 1. Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus										
1	Le prestataire diffuse une information accessible au public, détaillée et vérifiable sur les prestations proposées: prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées et modalités d'évaluation, accessibilité aux personnes handicapées.	Conforme	SITE INTERNET			PARIS 13				APP
2	Le prestataire diffuse des indicateurs de résultats adaptés à la nature des prestations mises en oeuvre et des publics accueillis.	Conforme	SITE INTERNET			PARIS 13				APP
3	<i>Lorsque le prestataire met en oeuvre des prestations conduisant à une certification professionnelle, il informe sur les taux d'obtention des certifications préparées, les possibilités de valider un/ou des blocs de compétences, ainsi que sur les équivalences, passerelles, suites de parcours et les débouchés.</i>	Conforme	SITE INTERNET			PARIS 13				APP
Critère : 2. L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations.										
4	Le prestataire analyse le besoin du bénéficiaire en lien avec l'entreprise et/ou le financeur concerné (s).	Conforme	ENTRETIENS FORMELS ENTRE LA DIRECTRICE ET LES POSTULANTS. LE PRÉSIDENT INTERVIENT PARFOIS.	L'école n'hésite pas à refuser des candidats qui ne seraient pas assez sûr de leur parcours et/ou qui manqueraient de visibilité sur leurs projections professionnelles à moyen terme. Le site internet étant très exhaustif au sujet des formations et des débouchés ne laisse que peu de marge aux mauvaises orientations.		PARIS 13				APP
5	Le prestataire définit les objectifs opérationnels et évaluables de la prestation.	Conforme	SITE INTERNET			PARIS 13				APP
6	Le prestataire établit les contenus et les modalités de mise en oeuvre de la prestation, adaptés aux objectifs définis et aux publics bénéficiaires.	Conforme	MANUELS PROVENANT DES USA REMIS AUX ÉTUDIANTS + PLANNING MIS À DISPOSITION DES ÉTUDIANTS VIA UN LOGICIEL NOMMÉ "PAMPLEMOUSE".	3 à 5 livres sont remis à chaque étudiant et sont définitivement leur propriété. Les manuels sont rédigés par des professionnels du domaine d'enseignement et servent donc de contenus pour les professeurs de l'école.		PARIS 13				APP
7	<i>Lorsque le prestataire met en oeuvre des prestations conduisant à une certification professionnelle, il s'assure de l'adéquation du ou des contenus de la prestation aux exigences de la certification visée.</i>	Conforme	TABLEAU CROISÉ ENTRE LES CONTENUS PÉDAGOGIQUES ET LES EXIGENCES DU CERTIFICATEUR			PARIS 13				APP
8	<i>Le prestataire détermine les procédures de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée de la prestation.</i>	Conforme	FASCICULE "TEST OF ENGLISH" + LETTRE DE MOTIVATION EN ANGLAIS + DIPLOMES EXIGÉS (MINIMUM BACCALAUREAT + BULLETINS DE NOTES DE TOUTE L'ANNÉE).	Formulaire de candidature très détaillé, complété en ligne par les postulants et venant en appui des tests de sélection, des diplômes et des bulletins de notes.		PARIS 13				APP
Critère : 3. L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en oeuvre										
9	Le prestataire informe les publics bénéficiaires sur les conditions de déroulement de la prestation.	Conforme	SITE INTERNET+ LISTE DES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES + MODULE DE COURS EXPLICATIF DU DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE + PLANNING ACCESSIBLE AUX ÉTUDIANTS SUR LE LOGICIEL "PAMPLEMOUSE".	La restauration collective se fait pour les étudiants de l'école à la Cité Universitaire à quelques minutes du site avec une carte d'accès dédiée. Un accès est aussi indiqué aux étudiants de l'école qui souhaiteraient profiter de la bibliothèque universitaire.		PARIS 13				APP
10	Le prestataire met en oeuvre et adapte la prestation, l'accompagnement et le suivi aux publics bénéficiaires.	Conforme	LOGICIEL PAMPLEMOUSE + PROCESS EXISTANT POUR LES ABSENCES , LES RELANCES + ÉMARGEMENT DES ÉTUDIANTS SUR PAPIER PUIS REPORTÉ SUR LE LOGICIEL PAMPLEMOUSE PAR LE PROFESSEUR.	Les retards de moins de 5 minutes sont tolérés. Des pauses au nombre de 3 sont prévues dans la journée d'un étudiant (15 MN le matin + 1 h déjeuner + 15 MN l'après-midi).		PARIS 13				APP

11	Le prestataire évalue l'atteinte par les publics bénéficiaires des objectifs de la prestation.	Conforme	TESTS + QUIZZ + DEVOIRS À LA MAISON + ÉXPOSÉS EN GROUPE SANS LECTURE DES NOTES + ÉVALUATION DES COMPORTEMENTS.	Un test des connaissances a lieu toutes les 6 semaines.		PARIS 13				APP
12	Le prestataire décrit et met en oeuvre les mesures pour favoriser l'engagement des bénéficiaires et prévenir les ruptures de parcours.	Conforme	ACADEMIC PROBATION + EMARGEMENT + REGLEMENT INTÉRIEUR.	L'Academic Probation est une mesure anglo-saxonne dans laquelle l'étudiant va s'engager par écrit vis-à-vis de la directrice sur des règles à respecter et des objectifs à atteindre sans quoi des sanctions sont prises immédiatement. La surveillance des notes de l'étudiant est de rigueur. Des pauses régulières sont prises dans la journée.		PARIS 13				APP
13	<i>Pour les formations en alternance, le prestataire, en lien avec l'entreprise, anticipe avec l'apprenant les missions confiées, à court, moyen et long terme, et assure la coordination et la progressivité des apprentissages réalisés en centre de formation et en entreprise.</i>	Conforme	RÉFÉRENT ENTREPRISE NATIONALE ET INTERNATIONNALE : Mme SALEN.			PARIS 13				APP
14	<i>Le prestataire met en oeuvre un accompagnement socio-professionnel, éducatif et relatif à l'exercice de la citoyenneté.</i>	Conforme	DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME DE 1789 + PROCESS EXISTANT			PARIS 13				APP
15	<i>Le prestataire informe les apprentis de leurs droits et devoirs en tant qu'apprentis et salariés ainsi que des règles applicables en matière de santé et de sécurité en milieu professionnel.</i>	Conforme	CONTRAT D'APPRENTISSAGE + RÉGLEMENT INTÉRIEUR			PARIS 13				APP
16	<i>Lorsque le prestataire met en oeuvre des formations conduisant à une certification professionnelle, il s'assure que les conditions de présentation des bénéficiaires à la certification respectent les exigences formelles de l'autorité de certification.</i>	Conforme	TABLEAU CROISÉ ENTRE LES CONTENUS PÉDAGOGIQUES ET LES EXIGENCES DU CERTIFICATEUR			PARIS 13				APP

Critère : 4. L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en oeuvre.

17	Le prestataire met à disposition ou s'assure de la mise à disposition des moyens humains et techniques adaptés et d'un environnement approprié (conditions, locaux, équipements, plateaux techniques...).	Conforme	15 ENSEIGNANTS + LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT (SEPT 2024) + ORGANIGRAMME FONCTIONNEL + VISITE DES LOCAUX + DUERP + NOMBREUSES CLASSES ÉQUIPÉES DE MANIÈRE COMPLÈTE ET MODERNE + SALLES DE PAUSES + ASCENSEURS ADAPTÉS HANDICAP + NORMES DE SÉCURITÉ RESPECTÉES.	Les enseignants sont pour certains d'entre eux aussi des administratifs + Mme Aude ABADIE se charge des réseaux sociaux et des relations externes + Le recrutement du personnel qualifié de l'école se fait via LinkedIn selon une méthodologie particulière propre au fondateur du centre. Certains professeurs n'interviennent pas plus de 30 fois dans l'année scolaire.	PARIS 13				APP
18	Le prestataire mobilise et coordonne les différents intervenants internes et/ou externes (pédagogiques, administratifs, logistiques, commerciaux...).	Conforme	ORGANIGRAMME FONCTIONNEL + LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT (À JOUR EN SEPTEMBRE 2024) + LOGICIEL "PAMPLEMOUSSE"	Le logiciel "Pamplemousse" dispose de plusieurs fonctionnalités dont la coordination des emplois du temps des intervenants.	PARIS 13				APP
19	Le prestataire met à disposition du bénéficiaire des ressources pédagogiques et permet à celui-ci de se les approprier.	Conforme	3 À 5 MANUELS SONT MIS À DISPOSITION DES ÉTUDIANTS ET SE LES APPROPRIENT DÉFINITIVEMENT.		PARIS 13				APP
20	Le prestataire dispose d'un personnel dédié à l'appui à la mobilité nationale et internationale, d'un référent handicap et d'un conseil de perfectionnement.	Conforme	PERSONNEL DÉDIÉ (MME SALEN) / RÉFÉRENT HANDICAP (MME FABIENNE LUCHAIRE)	Conseil de Perfectionnement : Directeur Général (MR DOGRAMACI) + 6 membres permanents et 5 en astreinte.	PARIS 13				APP

Critère : 5. La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en oeuvre les prestations.

21	Le prestataire détermine, mobilise et évalue les compétences des différents intervenants internes et/ou externes, adaptées aux prestations.	Conforme	DETERMINATION DES COMPÉTENCES EN CONSIDÉRATION DE L'EXPERIENCE DU SUJET ET DE SES ÉTUDES + MOBILISATION DES COMPÉTENCES VIA LE LOGICIEL PAMPLEMOUSSE + ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL.		PARIS 13				APP
22	Le prestataire entretient et développe les compétences de ses salariés, adaptées aux prestations qu'il délivre.	Conforme	SUIVI DE FORMATIONS STYLE MOODLE.	La plupart des professeurs salariés écrivent dans des revues et/ou écrivent des livres sur leur domaine d'enseignement + Participation à des jeux ludiques organisés par une société spécialisée dénommée INSIDE.	PARIS 13				APP

Critère : 6. L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel.

23	Le prestataire réalise une veille légale et réglementaire sur le champ de la formation professionnelle et en exploite les enseignements.	Conforme	ABONNEMENT CENTRE INFFO (LIVRES/ACCÈS INTERNET/MAGAZINE + ABO DOCTRINE)	Exemple de profit : Compréhension de la certification QUALIOP1 V9.	PARIS 13				APP
24	Le prestataire réalise une veille sur les évolutions des compétences, des métiers et des emplois dans ses secteurs d'intervention et en exploite les enseignements.	Conforme	LA SOCIÉTÉ STR (USA) ENVOI DES ANALYSES DU MARCHÉ RÉGULIÈREMENT ; ELLE FOURNIT DES DONNÉES SUR LE MARCHÉ MONDIAL DE L'HOTELLERIE (DOMAINE DE PRÉDILECTION DE L'ÉCOLE).	Exemple de profit : les données fournies servent à étoffer les contenus pédagogiques et à adapter les matières à enseigner selon la conjoncture.	PARIS 13				APP
25	Le prestataire réalise une veille sur les innovations pédagogiques et technologiques permettant une évolution de ses prestations et en exploite les enseignements.	Conforme	UNE RÉUNION ANNUELLE PAR VISIO A LIEU ENTRE LA DIRECTRICE DU CENTRE ET L'ORGANISME AHLEI CONCEPTEUR DES MANUELS DE L'ÉCOLE ET IMPLANTÉ AUX USA) POUR ÉVOQUER LES INNOVATIONS DU SECTEUR DE LA FORMATION.	Exemple de profit : La fameuse "Academic Probation" vue à l'indicateur 12.	PARIS 13				APP
26	Le prestataire mobilise les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap.	Conforme	RÉFÉRENT HANDICAP : Mme LUCHAIRE		PARIS 13				APP

27	Lorsque le prestataire fait appel à la sous-traitance ou au portage salarial, il s'assure du respect de la conformité au présent référentiel.	Conforme	CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE + RÉUNION ANNUELLE EN DÉBUT DE CYCLE DE FORMATION POUR RAPPELLER LES FONDAMENTAUX DE QUALIOPi À TOUS LES INTERVENANTS INTERNES ET EXTERNES.			PARIS 13				APP
28	Lorsque les prestations dispensées au bénéficiaire comprennent des périodes de formation en situation de travail, le prestataire mobilise son réseau de partenaires socio-économiques pour co-construire l'ingénierie de formation et favoriser l'accueil en entreprise.	Conforme	L'ÉCOLE ORGANISE DES FORUMS OÙ LES RESPONSABLES D' HÔTELS PRESTIGIEUX SONT INVITÉS POUR RENCONTRER ET S'ENTREtenir AVEC LES APPRENANTS.	Des visites de Palaces sont organisées par l'école à destination de leurs étudiants pour découvrir les métiers et l'éco-système professionnel dans lequel ils seront susceptibles de rencontrer ou d'évoluer en son sein.		PARIS 13				APP
29	Le prestataire développe des actions qui concourent à l'insertion professionnelle ou la poursuite d'étude par la voie de l'apprentissage ou par toute autre voie permettant de développer leurs connaissances et leurs compétences.	Conforme	FORUMS ET VISITES EXTERIEURES ORGANISÉES PAR L'ÉCOLE TOUT AU LONG DU CURSUS.			PARIS 13				APP

Critère : 7. Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

30	Le prestataire recueille les appréciations des parties prenantes : bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et entreprises concernées.	Conforme	LOGICIEL PAMPLEMOUSSE			PARIS 13				APP
31	Le prestataire met en oeuvre des modalités de traitement des difficultés rencontrées par les parties prenantes, des réclamations exprimées par ces dernières, des aléas survenus en cours de prestation.	Conforme	LOGICIEL PAMPLEMOUSSE			PARIS 13				APP
32	Le prestataire met en oeuvre des mesures d'amélioration à partir de l'analyse des appréciations et des réclamations.	Conforme	LOGICIEL PAMPLEMOUSSE			PARIS 13				APP

Thème : 8. Eligibilité de l'approche Multisite

8.1	L'organisme candidat doit avoir un seul et unique système qualité;	Conforme	KBIS + ÉCHANGES CONTRADICTOIRES	MONOSITE		PARIS 13	
8.2	L'organisme candidat doit identifier sa fonction centrale qui fait partie de l'entité et n'est pas sous-traitée;			MONOSITE			
8.3	La fonction centrale doit avoir l'autorité organisationnelle pour définir, mettre en place et faire fonctionner le système qualité unique;			MONOSITE			
8.4	Tous les sites doivent être inclus dans le programme de surveillance géré par la fonction centrale.			MONOSITE			

Thème : 9. Respect de la marque QUALIOPi et de la charte graphique

9.1	En audit initial/extension : Le prestataire n'utilise pas la marque QUALIOPi En audit de surveillance/renouvellement : Le prestataire utilise la marque QUALIOPi d'une façon claire et sincère et respecte le règlement d'usage de la marque de certification	Conforme	SITE INTERNET + INVESTIGATION DOCUMENTAIRE			PARIS 13	
-----	--	----------	--	--	--	----------	--

Thème : 10. Affichage du certificat

10.1	L'organisme certifié affiche son certificat dans ses locaux et sur son site internet. En l'absence de site internet, il en communique une copie à tout candidat, stagiaire, apprenti ou financeur mentionné à l'article L. 6316-1 du code du travail qui en fait la demande	Conforme	LOCAUX + SITE INTERNET			PARIS 13	
------	---	----------	------------------------	--	--	----------	--

Plan d'audit Référentiel National Qualité

Prestataire	ACADÉMIE INTERNATIONALE DE MANAGEMENT - AIM	Date de l'audit	16/12/2024-17/12/2024
Nombre de jours d'audit	1,5	Domaine d'application (catégorie(s) d'actions)	Actions de formation par apprentissage - L. 6313-1 - 4°
Auditeur :	Kamal NYOURI		
Observateur :			

Date / Heure	En cas d'approche Multisite, préciser les noms des sites audités	§ du référentiel	Personnes / Fonctions
16/12/2024-17/12/2024	SITE : 2 RUE CHARBONNEL 75013 PARIS FRANCE	PREMIÈRE JOURNÉE D'AUDIT (16 DÉCEMBRE 2024)	
	Logistique d'arrivée	Indicateur	Personnes auditées
10h00	Réunion d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Présentations, • Rappel des objectifs de l'audit, • Rappel de codification des constats d'audit, • Revue du plan d'audit et adaptation éventuelle, • Revue et information de l'auditeur des éventuelles règles à respecter, • Rappel du rôle des accompagnateurs, experts techniques et traducteurs éventuels, • Rappel de l'obligation de confidentialité de l'auditeur, • Confirmation des horaires de la réunion de clôture, • Questions / réponses 		Osman DOGRAMACI Directeur général) ; Whitney HILL (Directrice)
10h30	Présentation du prestataire et de ses activités : <ul style="list-style-type: none"> - Visite des locaux (si applicable) - Revue de l'approche Multisite (§8.1, 8.2, 8.3, 8.4) si applicable 	-	Osman DOGRAMACI (Directeur général)

Date / Heure	En cas d'approche Multisite, préciser les noms des sites audités	§ du référentiel	Personnes / Fonctions
10H45	<p>Critère 1. Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus</p> <p><i>Respect de la marque Qualiopi et de la charte graphique si applicable</i></p> <p><i>Respect de l'affichage du certificat si applicable</i></p>	1 2 3	Osman DOGRAMACI (Directeur général) ; Whitney HILL (Directrice)
11h30	<p>Critère 2. L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations.</p>	4 5 6 7 8	Osman DOGRAMACI (Directeur général) ; Whitney HILL (Directrice)
12H30	<p>Critère 3. L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre</p>	9 10 11 12 13 14 15 16	Osman DOGRAMACI (Directeur général) ; Whitney HILL (Directrice)
13H30	<p>Critère 4. L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.</p>	17 18 19 20	Osman DOGRAMACI (Directeur général) ; Whitney HILL (Directrice)
13H50	Pause repas		
14h40	<p>Critère 4. L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre (suite)</p>	17 18 19 20	Osman DOGRAMACI (Directeur général) ; Whitney HILL (Directrice)

Date / Heure	En cas d'approche Multisite, préciser les noms des sites audités	§ du référentiel	Personnes / Fonctions
17h00	Critère 5. La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en oeuvre les prestations.	21 22	Osman DOGRAMACI (Directeur général) ; Whitney HILL (Directrice)
18H00	FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE D'AUDIT		
	SITE : 2 RUE CHARBONNEL 75013 PARIS FRANCE		DEUXIÈME JOURNÉE D'AUDIT (17 DÉCEMBRE 2024)
10H00	Critère : 6. L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel.	23 24 25 26 27 28 29	Osman DOGRAMACI (Directeur général) ; Whitney HILL (Directrice)
11H30	Critère 7. Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.	30 31 32	Osman DOGRAMACI (Directeur général) ; Whitney HILL (Directrice)
12h30	Préparation de la réunion de clôture <i>Eventuels compléments d'audit</i> <i>Préparation des fiches de non-conformité</i>		Auditeur

Date / Heure	En cas d'approche Multisite, préciser les noms des sites audités	§ du référentiel	Personnes / Fonctions
13h00	Réunion de clôture <i>Remerciements, éventuelles difficultés rencontrées lors de l'audit</i> <i>Rappel des principes et limites de l'échantillonnage d'audit</i> <i>Restitution des conclusions et non-conformités de l'audit</i> <i>Recommandation qui sera formulée à AFNOR Certification</i> <i>Rappel de la minoration/majoration possible des non-conformités par AFNOR certification</i> <i>Phases et étapes qui suivent cet audit</i>		Osman DOGRAMACI (Directeur général) ; Whitney HILL (Directrice)
13h30	Fin de l'audit		
	Logistique de retour de l'auditeur		

Plan d'audit établi le	JEUDI 12 DÉCEMBRE 2024
-------------------------------	-------------------------------

L'envoi du plan d'audit par l'auditeur vaut consentement à l'acceptation de la mission

Le plan d'audit en annexe du rapport est le reflet de l'audit réalisé. Les horaires de fin d'audit journaliers sont précisés

N° 2021/97751.2

AFNOR Certification certifie que l'organisme :
AFNOR Certification certifies that the company:

ACADEMIE INTERNATIONALE DE MANAGEMENT - AIM

N° de déclaration d'activité : 11757128575
N° SIREN : 388333155

pour les activités suivantes :
for the following activities:

RÉALISATION DE PRESTATIONS DE :
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

sur le(s) site(s) suivant(s) :
on the following location(s):

2 RUE CHARBONNEL FR - 75013 PARIS

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

- le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail
- l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs
- le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation - le programme de certification AFNOR Certification - CERTI A 1814

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2024-12-31

Jusqu'au
Until

2027-12-29

SignatureFournisseur

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification



Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme.
The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified.
Accréditation COFRAC n° 5-0030, Certification de Produits et Services, Portée disponible sur www.cofrac.fr.
COFRAC accreditation n° 5-0030, Products and Services Certification, Scope available on www.cofrac.fr

Flashez ce QR
Code pour vérifier la
validité du certificat

AFNOR Certification est une marque déposée. AFNOR Certification is a registered trademark. CERTI F 1815.4 08/2023